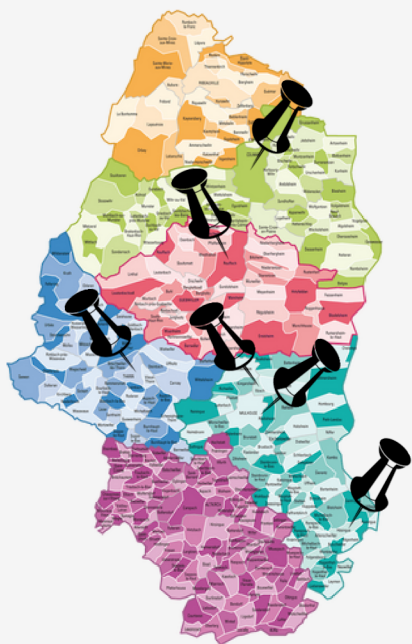


# LES ACTEURS DE LA PCO-TND68 :



## Nous contacter



03.89.37.10.38



27-29 Avenue Kleber,  
68800 Thann



[pco@aufildelavie.fr](mailto:pco@aufildelavie.fr)

### ÉQUIPE

Médecin coordinateur

Dr Leveque Marie-Josée

Assistante de service social / Coordinatrice Projet

Mme Baumgartner Anaïs

Assistante de Direction / Facturation

Mme Mandereau Sylvie

Infirmière

Mme Gerrer Aurélie

Neuropsychologue / Chargée de développement réseau

Mme Garcia Laura

**PCO-TND68**  
Au fil de la Vie

Plateforme de Coordination et  
d'Orientation pour les enfants présentant  
un Trouble du Neuro Développement  
**Thann**

## COORDINATION DU PARCOURS POUR LES TROUBLES DU NEURO- DEVELOPPEMENT

de l'enfant de 0 à 7 ans  
sur le territoire du Haut-Rhin

A l'attention des  
professionnels  
libéraux

Psychomotriciens,  
Ergothérapeutes,  
Psychologues,  
Neuropsychologues



# VOUS ÊTES UN PROFESSIONNEL LIBÉRAL

Et vous souhaitez participer au parcours des enfants de moins de 7 ans, présentant un éventuel trouble du neuro-développement ?

L'équipe de la PCO-TND a en charge l'organisation du parcours de bilan et d'intervention précoce sur le territoire du Haut-Rhin :

- accélérer l'accès à des bilans et interventions précoces, grâce à **l'adressage vers des professionnels intervenant en libéral** (ergothérapeute, psychomotricien, psychologue, neuropsychologue, ayant contractualisé avec la PCO-TND),
- favoriser le diagnostic lorsque cela est cliniquement possible,
- réduire le risque de sur-handicap.



## FONCTIONNEMENT DE L'ADRESSAGE

# 01

Le médecin (traitant, PMI, scolaire, hospitalier) oriente les parents vers la PCO-TND grâce au guide de repérage des écarts inhabituels de développement.

# 02

Le médecin coordinateur de la PCO-TND valide et prescrit le parcours de bilan et d'intervention précoce dans un délai de 15 jours.

# 03

Un courrier est adressé aux parents, médecin adresseur et **professionnels libéraux** pour leur donner les informations nécessaires.

# 04

Les parents prennent contact avec les **professionnels libéraux**. Les bilans et interventions sont financés directement par la PCO-TND pour les professionnels non conventionnés avec la Sécurité Sociale et qui ont contractualisé avec la PCO-TND.

## REMUNERATION DES LIBÉRAUX

Forfaits de rémunérations prévus par arrêtés ministériels pour les professionnels libéraux non conventionnés avec la sécurité sociale (sur 1 an, forfait renouvelable) :

Pour les **ergothérapeutes** et les **psychomotriciens** :

- 140€ le bilan seul
- 1500€ le bilan + 35 séances sur 12 mois

Pour les **psychologues** et les **neuropsychologues** :

- 120€ le bilan psychologique
- 300€ le bilan neuropsychologique
- 513€ pour 12 séances renouvelables sur prescription
- 1500 € pour 35 séances sur 12 mois

Ces forfaits incluent la rédaction des comptes rendus, les temps de coordination avec la PCO-TND et les coûts de déplacements éventuels.

Dans le cadre du parcours TND, il ne vous sera pas possible de demander aux parents une participation financière complémentaire.